

**Proposition de STAGE MASTER II :**  
**Analyse des pratiques d'effarouchement utilisées sur l'avifaune protégée**  
**Choucas des Tours/Goéland leucophaée/Outarde canepetière/Flamand rose**

**DREAL OCCITANIE**

**CONTEXTE : Effarouchement et espèces protégées**

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Occitanie est un service déconcentré du ministère de la Transition écologique (MTE), du ministère de la Cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales (MCTRCT) et de la Mer (MM).

La direction Ecologie est l'une des directions thématiques de la DREAL Occitanie. Elle intègre la Division Biodiversité Montagne et Atlantique (DBMA) dans laquelle la nécessité d'un stage « Effarouchement et espèces protégées » a été identifiée.

La problématique rencontrée

Dans certains cas précis, le rassemblement massif d'avifaune, tel le rassemblement de Choucas des tours, de Goélands Leucophaées, d'Outardes canepetières ou de Flamants roses peut générer des dégâts engendrant une perte financière (dégâts aux cultures) ou un risque sanitaire. Afin de remédier à ces problématiques, le principe d'effarouchement est la réponse souvent utilisée et cadrée selon les conditions édictées à l'article L411-2 du code de l'environnement.

Toutefois, même si l'**effarouchement** apporte une réponse immédiate, il est souvent nécessaire d'y recourir plusieurs années de suite, sans avoir de recul sur l'**efficacité** de cette pratique à moyen/long terme ou sur les réels impacts occasionnés aux différentes échelles (temporelle et géographique) occupées par l'espèce visée.

Le stage s'inscrit dans ce contexte de **demande de dérogation pour effarouchement d'espèces protégées**.

**OBJECTIFS ET ORGANISATION DU STAGE**

Diagnostic des pratiques d'effarouchement pratiquées sur le territoire national et analyse. Proposition de pistes et outil de traitement de ces demandes :

Pour ce faire le stagiaire devra :

1 – Rechercher et compiler la donnée biblio à l'échelle de la France

Prise de contact extérieur afin de cibler - l'ensemble des espèces protégées pour lesquelles un effarouchement est pratiqué – les types d'effarouchement mis en œuvre (méthodes/ coûts, efficacité..)

2 – Faire le bilan des différentes pratiques,

3 – Estimer les impacts générés sur les espèces protégées visées

4 – Analyser les différents résultats obtenus (en 1, 2 et 3) et en faire ressortir une conclusion

5 –proposer des pistes et outils de gestion de ces demandes ( arrêté type/ conseils amonts/ outils d'information, recherches complémentaires sur l'espèce.

**PROFIL RECHERCHE**

De niveau bac+5 en environnement / écologie biodiversité ou gestion et protection de la nature, vous recherchez un stage opérationnel dans le cadre de votre formation.

Autonome et rigoureux(se), vous avez de bonnes capacités de synthèse et vous maîtrisez les outils informatiques courants.

De bonnes qualités relationnelles sont également attendues.

Un esprit d'initiative sera fortement apprécié.

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

- Maître de stage :Laetitia BABILLOTE – Chargée de mission « espèces mprotégées » - DREAL Occitanie/DE/DBMA

- Date du début de stage : à partir du 1er mars 2022
- Durée : **5 mois minimum**

- Lieux du stage : DREAL cité administrative/ un bureau et matériel informatique mis à disposition.

**DREAL Occitanie - Division Biodiversité**  
**1, rue de la Cité Administrative**  
**31074 TOULOUSE**

- Indemnisation: Selon les textes en vigueur pour les stages de longue durée (financement PEB – action 7)
- Date de fin de dépôt des candidatures : **mars 2022**
- Pour tout renseignement  
Mél : [laetitia.babillote@developpement-durable.gouv.fr](mailto:laetitia.babillote@developpement-durable.gouv.fr)  
Tél : 05 61 58 64 90 / 06 98 24 11 07

→ Envoyer de préférence vos demandes par mail accompagnées d'un CV à l'adresse mail ci-dessus